

CLARESCO AVENIR – Classe P

ISIN : LU1379103572

Un compartiment de la CLARESCO SICAV

Société de gestion : CLARESCO FINANCE

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Objectifs et politique d'investissement

- ❑ **Objectif de gestion** : CLARESCO AVENIR vise à surperformer sur la durée de placement recommandée de 5 ans son indicateur de référence (indice composite formé à 90% de l'indice CAC MID & SMALL NR, calculé dividendes nets réinvestis sur cours de clôture, représentatif des valeurs françaises petites et moyennes, et à 10% de l'indice monétaire EONIA) dans le cadre d'une stratégie d'investissement fondée sur une gestion active consistant à sélectionner des actions d'entreprises de qualité dont la situation et les perspectives offrent un potentiel d'appréciation durable.

Bien que la majorité des titres détenus dans le portefeuille du compartiment soient des composants de l'indicateur de référence, le gérant peut prendre des positions importantes dans des titres qui ne sont pas des composants de l'indicateur de référence s'il identifie une opportunité d'investissement spécifique. Le portefeuille du compartiment peut s'écarter de manière significative de l'indicateur de référence.

- ❑ **Politique d'investissement** : Le compartiment est investi majoritairement en actions françaises de petite et moyenne capitalisation. La sélection des valeurs est l'élément déterminant du processus de gestion. Les analyses portent principalement sur l'activité de l'entreprise (dynamique des marchés ciblés, position concurrentielle et avantages compétitifs, récurrence et solidité des revenus, flexibilité et vulnérabilité des coûts, potentiel de croissance des résultats et du cash-flow), la qualité des équipes de direction (honnêteté, transparence, motivation, capacité à innover, à gérer les situations délicates, à exécuter) et sur le couple risque/opportunités (situation financière, caractère cyclique et valorisation de l'entreprise).

Dans un but de diversification du portefeuille afin d'atténuer l'impact d'une baisse des marchés actions ou dans l'attente d'opportunités d'investissements, l'OPCVM pourra investir jusqu'à 30% de l'actif en produits de taux.

CLARESCO AVENIR est exposé aux actions françaises dans une fourchette comprise entre 60% et 100 % de son actif.

CLARESCO AVENIR est investi en permanence à hauteur de 75% minimum en actions et titres français et européen éligibles au PEA français.

CLARESCO AVENIR peut être investi dans des actions de pays autre que la France dans la limite de 20% de son actif.

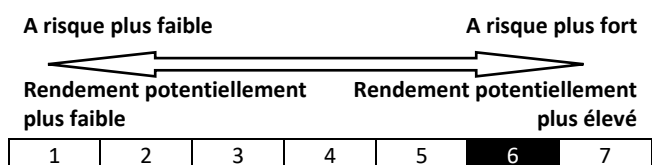
CLARESCO AVENIR pourra recourir à des instruments financiers à terme (dérivés) négociés sur des marchés réglementés ou organisés, afin de couvrir ou exposer le portefeuille dans la limite d'une fois l'actif.

CLARESCO AVENIR pourra investir jusqu'à 30 % de son actif en produits de taux. Les obligations ou titres de créance faisant l'objet d'une notation devront être de qualité « *investment grade* », soit une note égale ou supérieure à BBB- auprès d'au moins une des trois principales agences de notation (S&P, Moody's et Fitch). La part investie en obligations ne faisant pas l'objet d'une notation demeurera inférieure à 10 % de l'actif du fonds. Par ailleurs CLARESCO AVENIR pourra investir dans le cadre de ces 30 % jusqu'à 10 % de son actif en OPCVM ou FIA monétaires.

- ❑ **Recommandations** : le compartiment s'adresse aux souscripteurs qui souhaitent s'exposer aux marchés des actions françaises et qui sont en mesure d'assumer une perte liée à cet investissement. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à un horizon de moins de 5 ans. Les sommes distribuables de CLARESCO AVENIR sont capitalisées.

- ❑ **Modalités de souscription/rachat** : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Luxembourg). Elles sont exécutées le premier jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque est calculé sur la base de la volatilité du compartiment à moyen terme (c'est-à-dire sur la base des variations réelles de sa valeur au cours des cinq dernières années ou d'une simulation, si le compartiment a été créé endéans cette période). La volatilité du compartiment peut augmenter ou diminuer dans le temps, et ainsi modifier éventuellement son niveau de risque.

- ❑ La valeur d'un investissement dans un compartiment augmente ou diminue dans le temps. Au moment de la revente, le prix de vos actions peut être inférieur au prix d'origine et provoquer une perte. Si vous investissez dans un compartiment dont la devise est différente de la vôtre, l'évolution des taux de change peut également réduire vos gains ou augmenter vos pertes.

- ❑ **Pourquoi le compartiment est classé dans la catégorie [6]** : Les investissements en actions présentent une volatilité et un degré de risque plus élevés que les obligations et les instruments monétaires. La catégorie plus basse ne signifie pas « sans risque ».

- ❑ Le niveau de risque ne reflète pas les effets éventuels de conditions inhabituelles du marché ou d'événements imprévisibles qui peuvent amplifier les risques ou déclencher d'autres risques tels que :

Risque de crédit : risque lié aux obligations de ne plus rien valoir lorsque l'émetteur de l'obligation n'est pas en mesure de rembourser sa dette à l'échéance.

Risque de liquidité : certains titres financiers peuvent se révéler impossibles à vendre rapidement à un moment donné ou être vendus avec une décote.

Risque de gestion : dans des conditions anormales de marché, les techniques de gestion habituelles peuvent se révéler inefficaces ou défavorables.

Risque des instruments dérivés : certains instruments dérivés peuvent augmenter la volatilité du compartiment ou exposer le compartiment à des pertes supérieures au prix de ces instruments dérivés.

Risques opérationnels : dans tout marché, et notamment dans les marchés émergents, le compartiment peut perdre une partie ou la totalité de son argent en cas de défaillance dans la garde des actifs, de fraude, de corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement indésirable.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	1% maximum
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé par la société de gestion sur votre capital avant qu'il ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,67 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence : 90% CAC MID & SMALL NR + 10% EONIA Sur l'exercice 2019 : 0,46 % de l'actif net.

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximaux. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

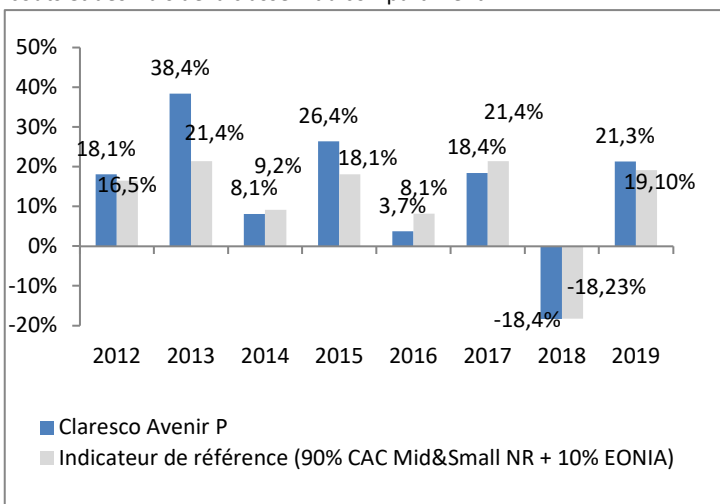
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2019.

Ils peuvent varier d'une année sur l'autre. Les frais courants excluent les commissions de performance et les frais d'intermédiation (lors de l'achat ou la vente par le compartiment de titres financiers), à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus disponible sur le site www.claresco.fr ou www.fundsquare.net.

Performances passées

La classe P a été lancée le 08/07/2016 consécutivement à la fusion du compartiment avec le FCP CLARESCO AVENIR, un fonds français. Les performances couvrant les périodes antérieures à cette date se rapportent donc aux performances historiques de la part P du FCP CLARESCO AVENIR lancée le 14/09/2010. La structure des coûts et des frais de la part P du FCP CLARESCO AVENIR est légèrement différente de la structure des coûts et des frais de la classe P du compartiment.



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La performance du fonds est calculée coupons nets réinvestis. Jusqu'au 31 décembre 2013, l'indicateur de référence (80% CAC MID & SMALL + 20% EONIA) ne tient pas compte des éléments de revenus. A compter de 2014, l'indicateur de référence (90% CAC MID & SMALL NR + 10% EONIA) inclut les dividendes nets réinvestis. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

La performance passée a été calculée en EUR, devise du compartiment. La performance du compartiment ne suit pas un indice.

Le compartiment a été lancé le 08/07/2016.

Informations pratiques

- ☐ **Dépositaire** : CACEIS Bank Luxembourg Branch
- ☐ Pour toute information complémentaire sur CLARESCO SICAV (le « fonds »), sur d'autres classes du compartiment et sur d'autres compartiments du fonds ou afin d'obtenir gratuitement une copie du prospectus en français ou des derniers rapports annuels et semestriels rédigés en français, veuillez contacter le fonds ou CLARESCO FINANCE auprès de leurs sièges sociaux. Le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel sont également disponibles via internet sur le site www.claresco.fr
- ☐ **La valeur liquidative est disponible** : auprès de CLARESCO FINANCE (32 rue de Monceau - 75008 Paris, France) au + 33 (0) 1 53 45 38 28 sur le site internet : www.claresco.fr ou par Email : claresco@claresco.fr
- ☐ **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller.
- ☐ La responsabilité de CLARESCO FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- ☐ Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit un compartiment du fonds. Le fonds est constitué d'autres compartiments. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces compartiments dans le prospectus du fonds ou sur le site internet www.claresco.fr.
- ☐ Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du fonds. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Les actifs d'un compartiment particulier ne seront disponibles que pour satisfaire les dettes, engagements et obligations qui se rapportent à ce compartiment. Vous avez la possibilité d'échanger vos actions contre celles d'une autre classe de ce compartiment ou d'un autre compartiment du fonds, sous réserve de satisfaire tous les critères afférents à la souscription d'actions de la nouvelle classe, et dans les limites décrites à la section « Conversion des actions » du prospectus.
- ☐ **Rémunération** : La politique de rémunération actuelle de CLARESCO FINANCE, comprenant notamment une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que de l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, est disponible gratuitement sur demande au siège social de CLARESCO FINANCE.

CLARESCO SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

CLARESCO FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/07/2020